

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Travaux pour la réhabilitation, l'extension et la rénovation énergétique de la Piscine Espace Dauphins à Châteaubriant - Avenants n°1 aux marchés de travaux.

REF : Délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022
Délibération du Conseil Communautaire du 18 avril 2024

EXPOSE

Par délibération du 29 septembre 2022, le Conseil Communautaire a donné son accord pour la réhabilitation de la piscine Espace Dauphins. Ce projet est assuré par le Cabinet BERTHOMIEU BISSERY MINGUI (BBM ARCHITECTES).

Par délibération du Conseil Communautaire du 18 avril 2024, il a été accordé une délégation de signature au Bureau Communautaire pour la validation et la signature de tous les avenants qui interviendraient sur tous les marchés relatifs à cette opération, et ce, quel que soit leur montant, dans le respect de l'enveloppe budgétaire fixée par le Conseil Communautaire.

A ce stade de l'opération, la maîtrise d'œuvre a jugé nécessaire d'ajuster les prestations suivantes :

Lot n° 02 Terrassements VRD : Entreprise SAUVAGER (44110 CHATEAUBRIANT)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 27 116,00 € HT portant le nouveau montant du marché à 523 134,50 € HT soit une augmentation de 5,47% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT	496 018,50 € HT	
Découverte de la présence d'amiante sur le réseau EU à déposer entre la salle de sports et le projet	27 116,00 €	Aléa imprévisible
NOUVEAU MONTANT du LOT	523 134,50 € HT	

Lot n° 03 Gros-œuvre : Entreprise DONADA (44700 ORVAULT)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 99 649,34 € HT portant le nouveau montant du marché à 2 259 649,34 € HT, soit une augmentation de 4,61% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT	2 160 000,00 € HT	
Reprise en sous-œuvre sous fondation hall bassin	93 277,34 €	Aléa imprévisible
Enlèvement d'un arbre qui a chuté dans le périmètre du chantier suite aux intempéries de juin 2024	6 372,00 €	Aléa imprévisible
NOUVEAU MONTANT du LOT	2 259 649,34 € HT	

Lot n° 18 Électricité CFO/CFA : Entreprise SPIE Building Solutions (44818 SAINT HERBLAIN)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 3 227,76 € HT portant le nouveau montant du marché à 464 243,01 € HT soit une augmentation de 0,70% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT	461 015,25 € HT	
Installation électrique	2 241,59 €	Demande de la maîtrise d'ouvrage
Pose de prises et installation des radiateurs	986,17 €	Demande de la maîtrise d'ouvrage
NOUVEAU MONTANT du LOT	464 243,01 € HT	

Ces trois avenants d'un montant global de 129 993,10 € HT, représentent une augmentation de 1,27 % du marché initial.

Conformément à la procédure applicable, ces avenants ont été présentés le 9 décembre 2024 à la Commission d'Appel d'Offres (CAO). Elle s'est prononcée favorablement à leur validation à l'unanimité.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le bureau décide :

1 - de suivre l'avis de la CAO et d'approuver les avenants aux travaux pour l'exécution de l'opération de travaux de la piscine Espace Dauphins ;

2 - d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-président délégué à signer les avenants correspondants et toute incidence liée.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 12 décembre 2024

Le Président,


Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20241212-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-12-2024

Publication le : 12-12-2024

Bureau communautaire du 12 c



Le Président,


Alain HUNAUT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze décembre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU		X
M. Jean-Michel CHEVALIER	X	
Mme Catherine CIRON		X
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID		X
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT		X
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN		X
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20241212-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-12-2024

Publication le : 12-12-2024



Le Président,

Alain HUNAUT